

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 12 Septembre

## CRONSTADT & TOULON

La presse française, sans distinction d'opinion, vient de prendre une initiative à laquelle on ne saurait trop applaudir, puisque cette initiative répond de la manière la plus fidèle au sentiment national. Nous voulons parler de l'organisation de la réception qui sera faite aux marins russes lorsqu'ils viendront de Toulon à Paris.

Il ne s'agit pas, chacun l'a bien compris, de se substituer au gouvernement, qui a ses devoirs et qui saura les remplir ; il s'agit d'associer l'opinion dont la presse, prise dans son ensemble, est l'organe, à une manifestation qui, pour être digne de la France et de nos hôtes, doit avoir un caractère à la fois grandiose et populaire.

Faut-il ajouter que cette manifestation viendra d'autant plus à son heure, au lendemain des bruyantes manœuvres qui viennent d'avoir lieu sur le sol lorrain, à nos portes, dans cette contrée hier encore française, et que l'empereur Guillaume a proclamée, une fois de plus, le boulevard de son empire, en déclarant que le glaive allemand est la sauvegarde suprême de la paix européenne.

Guillaume II s'est beaucoup vanté, et il s'efforce, mais en vain, de donner le change à l'opinion. Ce n'est ni le glaive allemand, ni la triple alliance qui sont à cette heure les garanties de la paix européenne, mais la sagesse de la France et le sang-froid, plein de clairvoyance et d'à-propos, du czar Alexandre III.

Si de ce côté des Vosges ou sur les rives de la Vistule on imitait l'empereur allemand, qui pourrait dire en face de quelle situation l'Europe risquerait de se trouver demain ?

Mais le spectacle auquel nous venons d'assister ne saurait nous laisser insensibles, non plus que la présence du prince de Naples aux manœuvres de Metz.

Il y a des actes qu'un grand peuple ne saurait oublier.

En présence de ces actes, comment n'apprécierions nous pas encore davantage l'initiative si courtoise et si chevaleresque, en même temps que si politique et si significative, qui vient d'être prise par le czar Alexandre III, lorsqu'il a informé le cabinet de Paris, le jour même où l'empereur Guillaume II arrivait à Metz, que l'escadre russe avait reçu l'ordre de venir à Toulon rendre à la flotte française la visite que celle-ci lui avait faite à Cronstadt, et qui eut alors un si vif éclat et un si grand retentissement.

Il y a là une preuve nouvelle de l'esprit de décision du czar, qui parle peu, mais qui agit juste, au moment voulu, sans hésitation, sans jactance, sans faiblesse. A ce propos, nous permettra-t-on d'évoquer un souvenir ?

Lorsque la flotte commandée par l'amiral Gervais alla à Cronstadt, on se demanda, paraît-il, dans l'entourage du czar, si l'on irait jusqu'à exécuter la *Marseillaise*. Les vieux conseillers de la plus autocratique des monarchies trouvaient l'innovation bien hardie, bien téméraire.

Le czar, avec un rare bon sens et une remarquable droiture, trancha d'un mot la question : « Quel est l'hymne, demanda-t-il, que l'on exécute en France, dans les cérémonies publiques, lorsque le chef de l'Etat passe devant le front des troupes ? »

— « Sire, c'est la *Marseillaise*. »

— « La *Marseillaise* est donc l'air national français ? Y en a-t-il un autre ? »

— « Non. »

— « Eh bien ! il faut jouer la *Marseillaise*. »

Et toutes les musiques russes jouèrent la *Marseillaise*.

Peu habitué aux manifestations populaires et quelque peu effrayé des proportions prises par celle qui avait lieu en l'honneur des marins français, le chef de la police russe téléphona au czar à Gatchina pour l'en informer et lui demander ses ordres :

« Laissez faire, répondit Alexandre III, cela me fait plaisir. »

Et à la France aussi, « cela fera plaisir »

de faire aux officiers et aux marins de la flotte russe une réception qui mettra une fois de plus dans sa pleine lumière une alliance forte, solide et bienfaisante pour la paix du monde, puisqu'elle est la suprême, on pourrait dire la seule garantie de l'équilibre européen.

Toulon et Paris sauront dignement répondre à Cronstadt et à Pétersbourg.

J. QUERCYTAÏN.

## L'ACCORD FRANCO-RUSSE ET LA TRIPLE-ALLIANCE

On a été très étonné, dit le *Figaro*, de lire dans la *Gazette de Cologne* une note d'allure officielle qui se terminait par les phrases que voici :

« Nous continuerons, même après ces fêtes de Metz, à être calmes et confiants dans notre force, et cela nous sera d'autant plus facile que l'on veillera à ce que l'arrogance dont les Français vont faire preuve après les fêtes franco-russes soit refroidie « par une autre manifestation » qui leur fera comprendre de nouveau qu'il y a encore dans le monde assez de forces pour contrebaler l'alliance franco-russe. »

D'après des renseignements pris par le *Figaro* à bonne source, voici quel serait le mot de l'épigramme.

Le gouvernement allemand a appris qu'une des suites de la visite que fera la flotte russe à Toulon sera l'établissement d'un dépôt de charbon sur un point quelconque de notre côte. Ce dépôt servira au ravitaillement de la flotte russe de la Méditerranée.

Pour répondre à cette nouvelle preuve de l'entente entre la France et la Russie, le gouvernement allemand a demandé, et naturellement obtenu du gouvernement italien, le droit d'établir un dépôt de charbon en territoire italien.

On croit même savoir que le gouvernement italien a cédé dans ce but un petit îlot dont il a été assez souvent parlé au cours des manœuvres maritimes du mois dernier.

Il est impossible de savoir dès à présent quelles suites pourront avoir les réalisations de ces divers projets, — mais il était nécessaire de fixer dès à présent l'opinion publique sur la mystérieuse note du journal allemand.

Toulon, 9 septembre.

La municipalité a arrêté les grandes lignes du programme des fêtes qui seront données pour la réception de l'escadre russe.

ves. Du moment que Berthe de Goufaut et Cléonice Bézuque avaient déclaré qu'elle leur plaisait, aucune élève ne se serait permise de se mal conduire avec la sous-maîtresse. Du reste, Gertrude achève de les conquérir par un petit discours très simple.

Le tourment pour elle devait venir non de sa classe, mais de la directrice, surtout du sieur Marra loux.

La situation fut nettement décidée dès le second jour.

Gertrude avait tôt fait de voir que si elle se réduisait comme nourriture à l'entretien de Mme d'Avrigny, elle deviendrait étique comme les autres malheureuses que l'ancienne associée de Mascaret faisait plier sous la loi. Aussi prit-elle le parti pur et simple de compléter les repas en apportant des provisions.

Non, rien ne put peindre la colère de Germane quand elle vit la résistance ouverte avec laquelle sa nouvelle sous-maîtresse entendait s'opposer à ses tyrannies.

— Ma table ne vous suffit donc pas, Mademoiselle ? demanda Mme d'Avrigny.

— Non, Madame.

Ces deux mots prononcés froidement exaspérèrent encore Mme d'Avrigny qui annonça à Gertrude qu'elle était mise à l'amende. La jeune fille ne répliqua rien. Seulement après le dîner, quand on passa dans le salon, elle s'approcha de Mme d'Avrigny et lui demanda un entretien particulier.

— Madame, dit Gertrude, je dois vous prévenir d'une chose, c'est que je suis votre employée et non votre esclave. Grâce au ciel, les témoins ne

La veille de l'arrivée de cette force navale, des drapeaux russes et français seront distribués à tous les bateliers et pêcheurs pour qu'ils se rendent avec leurs barques pavées à la rencontre des navires russes.

Un superbe arc de triomphe avec communication à la mairie sera installé sur le quai du Port.

Le soir de l'arrivée, une grande fête vénitienne aura lieu dans la darse. Le quai sera éclairé à la lumière électrique et par deux rangées d'illuminations. La marine mettra de vastes pontons à la disposition de la population, pour permettre à celle-ci d'assister tout entière à la fête.

Le lendemain, à l'occasion de l'arrivée du Président de la République, fête sur le boulevard et dans la nouvelle ville; bataille de fleurs et de confetti.

Le soir, banquet au Musée-Bibliothèque; danses franco-russes sur un théâtre spécialement installé sur la place de la Liberté.

Le troisième jour, fêtes sur le quai du Port; illuminations du jardin de la ville; bal offert aux équipages russes.

La décoration de la ville et du quai va être confiée à deux grands entrepreneurs de Marseille et de Nice.

Les officiers du 111<sup>e</sup> de ligne ont l'intention de demander à tous les autres officiers de la garnison des armées de terre et de mer leur concours pour une fête militaire qui sera offerte aux états-majors russes et qui aura lieu au Casino.

Le directeur du Grand-Théâtre organise une représentation de gala; au programme figure l'*Etoile du Nord*.

Enfin, les comités des quartiers préparent de leur côté des programmes de réjouissances particulières destinées à compléter le programme des fêtes officielles.

## Le tact du Tzar

Voici l'opinion des *Débats*, sur les relations franco-russes :

« On a dit que la Russie et son empereur étaient surtout guidés par leur propre intérêt dans cette circonstance, qu'importe ! On ne peut pas demander à un pays ni à ses représentants d'obéir à d'autres suggestions que celles de leur intérêt bien compris, mais il faut leur savoir gré de la cordialité qu'ils y mettent et aussi de l'à-propos avec lequel ils manifestent. »

» A ce point de vue, l'empereur Alexandre a donné à maintes reprises la preuve du plus grand tact. Il ne se presse pas, il attend l'occasion avec patience, il la saisit avec opportunité. Il y a de la réflexion derrière

manquent pas parmi les sous-maîtresses qui n'ont pas pu rester chez vous. Si vous voulez me rendre coupable du mal que je ne fais pas, je m'adresserai tranquillement à M. le juge de paix, je lui raconterai ce que vous avez été, ce que vous êtes pour moi, et il rompra d'office le traité conclu entre nous.

Germane eut peur et céda. Un procès révélant ce qu'elle avait été naguère à Loignac, la perdait et ruinait son établissement. Seulement Gertrude, si elle y gagna le repos, ne tarda pas à voir que d'un autre elle serait encore plus malheureuse.

En dépit de la jalousie féroce de Germane, le sieur Maradoux avait continué à faire une cour assidue à la jeune fille. Il est vrai qu'elle y répondait assez froidement pour décourager tout autre que l'imprudent bohème.

Gertrude avait beau témoigner à l'intéressant jeune homme un profond dédain, celui-ci s'acharnait au jeu, et ne négligeait aucune occasion d'entretenir sa passion du sentiment qu'il avait conçu. Comme tous les matins viles, plus Gertrude le repoussait, plus il devenait épris. Un soir le dégoût qu'il lui inspirait fut traduit par Gertrude d'assez énergique façon.

— Je suis passé aujourd'hui chez Goupil, dit M. Maradoux. En vérité, on se moque trop de l'art. Kervigan vient d'envoyer un tableau d'Amsterdam qui est affreux.

Gertruderessailit. Pierre était donc en Hollande.

— Cela ne m'étonne pas, du reste, continua « l'intéressant jeune homme ». Tout le monde sait ce que vaut ce Kervigan. D'abord, il n'a aucun

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 30

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

XIII

NOUVEAUX PERSONNAGES

En sortant de table, Gertrude salua Mme d'Avrigny, en lui annonçant qu'elle se retirait chez elle.

— Pas encore, Mademoiselle, il est d'usage qu'on reste dans mon salon. Comme vous ne savez pas encore les usages du monde, je vous apprendrai qu'il est convenable de ne pas quitter son hôte aussitôt après le repas.

— J'ignore en effet bien des choses, madame, mais j'estime qu'au cas présent vous n'êtes pas mon hôte. J'ai dîné à votre table, comme c'est mon droit, en échange de mon travail, maintenant il me convient de me retirer et je me retire.

Elle n'entendit pas la phrase que prononça Mme d'Avrigny. Déjà elle montait l'escalier qui la conduisait à sa chambre. Comme toutes ces petites taquineries étaient loin d'elle ! Son cœur battait doucement à la pensée de Pierre. Pour Gertrude,

l'univers était circonscrit à la place où vivait celui qu'elle aimait.

Elle aimait ! Cette idée la jetait dans un trouble ravissant, il lui semblait qu'elle était moins seule avec son amour et que sa vie commençait du jour où ce sentiment nouveau lui était venu.

Elle aimait... hélas ! sans espérance. Qui pouvait faire que Pierre l'aimât ? Il la considérait trop comme une petite fille sans importance. Et quand même il eût partagé le sentiment qu'elle éprouvait, quel avenir un pareil amour pouvait-il avoir ? Dans la vie quotidienne telle qu'elle se l'était faite, rien de plus simple qu'elle portât le nom qu'elle s'était choisi. Mais au moment d'un mariage, il faudrait dire son vrai nom...

Cet amour était impossible. Elle le sentait ; elle savait qu'il n'avait aucune issue, et cependant, elle trouvait un tel charme à aimer, même sans espoir, qu'elle n'avait pas la force de pouvoir l'étouffer.

Le premier soir de son arrivée au pensionnat, elle veilla tard, toujours perdue dans l'amertume renaissante de ses pensées, amertume qui la charmait. Il est des souffrances bien aimées. On voudrait s'écrier avec le poète :

« Mon Dieu, que vous êtes bon de me donner cette souffrance-là ! »

Le lendemain Gertrude entra en fonctions. Ainsi qu'elle s'en était aperçue la veille, sa mission était très facile à remplir. Sa classe se composait de grandes filles, peu avancées pour leur âge et prouvant, à ne pouvoir s'y tromper, que le niveau des études est très bas au pensionnat fréquenté par le « meilleur monde. » Elle avait été tout de suite très sympathique à ses élé-

tous ses actes et la lenteur mesurée avec laquelle il agit prouve qu'il le fait à bon escient, à son heure, à son moment. »

**Informations sensationnelles**

Paris, 10 septembre.

Nous reproduisons *in extenso*, mais sous les réserves les plus expresses, les informations suivantes, que publie le *Courrier du Soir*, dont les attaches ministérielles sont connues : « Une dépêche de St-Petersbourg prétend qu'il est bruit, dans cette ville, de l'ajournement de la visite de l'escadre russe à Toulon. Notre ambassade consultée à ce sujet, a déclaré n'avoir aucune connaissance de cette nouvelle, qui est fort probablement d'origine allemande ».

L'autre information du *Courrier du Soir* est ainsi conçue :

« Dans le monde diplomatique, on s'accorde à considérer la situation internationale comme un peu inquiétante, sinon grave, moins à cause des faits eux-mêmes que des dispositions auxquelles ils ont fourni l'occasion de se révéler ».

Cependant, rien ne semble menacer directement la paix de l'Europe et l'on peut conserver bon espoir de voir se dissiper une fois encore des nuages amoncelés.

Quoi qu'il en soit, les chancelleries suivent, avec la plus minutieuse attention, les incidents qui ont surgi en ces derniers temps, et se demandent, avec une anxiété peut-être excessive, si d'autres ne sont pas à la veille de se produire.

M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, viendra rejoindre son poste dans le courant de la semaine prochaine.

**Les Marins russes à Paris**

Nous avons reçu hier la lettre suivante :  
Paris, le 6 septembre 1893.

Mon cher confrère,

Le journal *Paris* a cru devoir prendre l'initiative d'une grande manifestation de la presse en l'honneur des marins russes qui vont arriver prochainement en France.

Voici l'appel que nous avons adressé dans le numéro du 5 septembre :

Dans un mois, l'escadre russe touchera les côtes de France; c'est, au lendemain des manifestations germano-italiennes, du voyage de Guillaume II à Rome, du passage du prince royal d'Italie à Metz, une éclatante réponse, la consécration de l'amitié des deux peuples et de la grandeur de notre pays.

La presse française n'a pas le droit de demeurer inactive au milieu des solennités officielles qui vont certainement avoir lieu; elle ne peut laisser les marins russes traverser Paris sans manifester sa joie de voir l'union définitivement consacrée.

Elle doit saisir enfin une des rares occasions où il lui est donné de manifester tout entière, sans distinction de nuances, confondue dans le grand sentiment de la patrie.

Nous sommes certains d'avance de l'adhésion de tous nos confrères en prenant, dès aujourd'hui, l'initiative d'une grande manifestation des journaux français, d'une réception solennelle de la presse aux marins russes. Mais il faut qu'elle soit complète, qu'elle soit grandiose, qu'elle soit significative.

Nous invitons tous les journaux à se joindre à nous; nous convions tous les directeurs ou leurs délégués à la première réunion qui aura lieu jeudi prochain, à trois heures, au Grand-Hôtel, pour prendre les décisions premières. Des convocations seront d'ailleurs personnellement adressées à nos confrères.

Tous les journaux de Paris y ont répondu par une adhésion unanime; mais nous avons pensé qu'il s'agissait d'une manifestation française dans laquelle tous doivent avoir leur part, et qu'à défaut de sa présence à notre première réunion, la presse des départements pourrait témoigner qu'elle est de cœur avec nous.

Nous serons donc heureux d'enregistrer votre précieuse adhésion avec toutes celles des journaux de Paris, et nous vous prions de nous l'envoyer sans tarder.

Agréez l'assurance de nos sentiments confraternels.

Raoul CANIVET  
Directeur du journal *Paris*

C'est de tout cœur que le *Journal du Lot* envoie son adhésion au Comité. Il faut que dans toutes les villes de France on fête l'alliance des deux grandes nations, France et Russie. Rien ne doit nous diviser dans cette manifestation patriotique, aussisommes-nous certains que Cahors se distinguera le 15 octobre prochain.

A Toulon, depuis deux jours, on constate un vif mouvement dans la population dans le but de rehausser, par le concours de l'initiative privée, l'éclat des fêtes officielles qui seront données en l'honneur de l'escadre russe.

Des drapeaux seront distribués par la mairie aux habitants pour décorer leurs façades.

Le maire vient de faire une commande de plusieurs dizaines de milliers de pavillons français et russes.

Le jour de l'arrivée de l'escadre russe, le coup d'œil de la ville et du port sera féérique.

Les étudiants, les officiers de terre et de mer, les jeunes gens de la ville vont se réunir pour organiser des bals en l'honneur de l'état-major.

**INFORMATIONS**

**Le grand-duc Alexis**

Le grand-duc Alexis est arrivé samedi soir à Paris.

Il se rendra dans deux jours à Vichy pour y rester trois semaines. Ensuite le grand-duc se rendra à Toulon pour y passer la revue de l'escadre russe.

**Le prince de Naples**

Le *Figaro* rapporte une interview de l'ancien ministre italien Nicotera, au sujet du voyage du prince de Naples à Metz.

Le prince aurait dit à M. Nicotera avant de partir : « Je suis soldat et je dois obéir aux ordres qu'on me donne; mais je vous assure que c'est bien à contre-cœur que je m'en vais. »

M. Nicotera a ajouté que c'est par surprise que Guillaume avait obtenu le consentement du prince à ce voyage.

**Le colonel Archinard**

Il est inexact que la santé du colonel Archinard soit compromise.

On assure qu'il repartira pour le Soudan vers le milieu d'octobre.

**Protestation italienne**

Un certain nombre d'Italiens, résidant à Paris, organisent pour le 20 septembre un grand punch pour protester contre le voyage du prince de Naples à Metz.

**Cornélius Herz**

Le *Figaro* publie sous réserves des nouvelles sur la santé de Cornélius Herz.

Il dit qu'il est en assez bon état actuellement; il sort chaque jour et s'absente fréquemment de Bournemouth pour ses affaires personnelles.

**En Espagne**

On télégraphie de Madrid que de nouveaux désordres se sont produits dans la soirée de samedi à Santander.

La gendarmerie a dû intervenir.

Il y a cinq blessés.

Onze arrestations ont été opérées.

L'ordre est rétabli.

**L'Exposition de 1900**

M. Terrier a soumis à la signature de M. Carnot un décret réglant le service de l'Exposition de 1900 et nommant M. Alfred Picard vice-président de la commission préparatoire de l'Exposition.

**L'Emprunt italien**

Le gouvernement italien tente de négocier avec un syndicat de financiers étrangers un grand emprunt, afin de pourvoir aux besoins les plus pressants de l'Etat. Il s'agirait d'une somme de 200 millions de francs.

Une tentative faite sur le marché de Berlin a complètement échoué. Depuis plusieurs mois, le gouvernement italien dépense 20,000 francs par jour pour acheter de la monnaie divisionnaire à l'étranger. Les pertes subies à l'échange depuis six mois se montent à 10 millions.

**Buenos-Ayres**

Le gouvernement de Tucuman résiste avec un millier d'hommes bien armés. La révolution s'étend à la campagne environnante. Il y a eu peu de morts. On s'attend à un engagement décisif.

Les rebelles et les troupes provinciales se sont battus dans les rues de Tucuman, se fusillant des toits des maisons. Les rebelles se sont emparés de la gare, après avoir délogé les troupes du gouvernement. Ils essaient actuellement de cerner le gouverneur à Cabillo.

Les forces des insurgés de Tucuman augmentent; les nouvelles de Rio-Janeiro sont contradictoires. Les télégrammes sont toujours prohibés.

**Choléra**

Deux décès à Naples; à Palerme quatre; à Cassinon un; à Rome un cas suspect.

**Fausse nouvelle**

L'Oxus, arrivé aujourd'hui rapporte que, se trouvant à Yokohama, le 14 juillet, le bruit se répandit tout à coup, apporté par une dépêche anglaise, que M. Carnot était mort. Tous les navires ancrés en rade ont aussitôt

commencé à faire leur apprêts de deuil et l'amiral commandant l'escadre américaine a fait savoir au consul français que de demi-heure en demi-heure il ferait tirer un coup de canon.

Fort heureusement une dépêche émanant de Paris est venue démentir celle d'origine anglaise.

**Londres**

La Chambre des lords a rejeté le bill du *home rule*, par 419 voix contre 41.

**Progrès républicain**

La *Gazette de France* vient de se livrer au petit travail suivant :

Elle a additionné d'un côté les suffrages républicains, d'un autre les voix recueillies par les conservateurs, et voici le résultat qu'elle a obtenu :

Nombre total des voix républicaines, socialistes, radicales, opportunistes, modérées. . . . . 3,702,816  
(auxquelles il faut ajouter celles de quelques circonscriptions coloniales acquises aux épublicains

Total des voix conservatrices catholiques. . . . . 740,557

Différence. . . . . 2,962,259

Soit une majorité républicaine dans le pays de trois millions de suffrages.

Or, après les élections générales de 1889, on avait procédé à un calcul semblable, d'où il ressortait que l'écart était de moins de cinq cent mille voix.

Les progrès faits par la République en quatre années sont, on le voit, considérables.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**LETRE DE M. MANY**

AUX ÉLECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Mes chers électeurs,

Le suffrage universel s'est prononcé. Dira-t-on que c'est en toute liberté? Personne ne l'osera.

Tous les moyens ont paru bons à mes adversaires et jamais violences semblables n'ont été déchaînées dans notre pays : lâches et stupides calomnies, intimidations, abus de pouvoir, pression exercée par des représentants du peuple oublieux de leur devoir, en résumé coalition de tous contre un !

En dépit de ces manœuvres, et grâce à votre courageux dévouement, j'ai obtenu 9,479 suffrages contre 10,314. Vous m'avez donné la majorité dans six cantons sur neuf. Une pareille défaite vaut presque une victoire. Je suis fier de cette manifestation de sympathie et d'estime, et je vous en remercie du fond du cœur, car elle me paye des amertumes de la lutte.

Les amis chauds et loyaux qui ont combattu à mes côtés peuvent compter sur ma gratitude et sur mon énergie; je ne faillirai pas à leur confiance.

Nous reprendrons ensemble, le moment venu, la guerre contre les coteries despotiques.

Républicain résolu, passionnément épris de progrès social, je continuerai à servir les intérêts des classes laborieuses.

Si des républicains, trop accessibles aux fausses nouvelles, ont gardé jusqu'au bout de la défiance contre moi, c'est que je n'ai pas eu le temps de pénétrer dans leur esprit et dans leur cœur. J'étais peu connu de la masse des électeurs; ils me connaîtront mieux à l'avenir, je l'espère, et ils seront forcés d'avouer qu'on les a trompés sur mon compte.

Je demande donc à mes amis de me réserver leur fidélité comme je leur garde mon attachement.

Nous défendrons ardemment une République de travail, de justice et de solidarité, et nous marcherons ensemble à une prochaine revanche.

Vive la République !

JULES MANY,  
Conseiller général du Lot.

**Conseil Général**

Séance du 11 septembre 1893

M. de Verninac préside la séance.

M. Delport, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. de Verninac salue les nouveaux élus du suffrage universel du 20 août et du 3 septembre, tant dans le Lot que dans toute la France. « La consultation électorale, dit-il, a démontré que le pays s'attache de plus en plus à la République et veut un pas en avant et décisif dans la voie des réformes. »

M. Rey dépose un vœu, signé par tous les députés du Lot, tendant à ce que le conseil général, refuse de procéder à la répartition du contingent de la contribution foncière et mobilière, trop

élevé dans le Lot, et demande le renvoi à la Commission des finances.

M. de Lamaze s'associe à ce vœu qui est renvoyé à la commission des finances.

M. Talou, rapporteur de la commission des finances, donne lecture du budget ordinaire (dépenses obligatoires).

Après quelques observations, le rapporteur propose d'adopter le budget s'élevant à 65,594 fr. 54.

M. Vival combat les articles 12 et 23 et demande de surseoir à l'adoption de ces articles, jusqu'à ce que la commission des travaux publics ait donné son avis.

Il n'est pas admissible, dit-il, que l'école normale des garçons construite d'hier ait besoin d'un crédit de 600 fr. pour réparations et d'un nouveau crédit pour une salle d'isolement des malades. Il faut prendre sur un des deux pour l'établissement de cette salle si elle est jugée nécessaire et rejeter l'autre.

Les articles 12 et 23 sont adoptés avec ces réserves.

Sur le rapport de M. Daffas, le Conseil :

1° Adopte le transfèrement du chef-lieu de la commune de Nozac.

2° Divise en trois sections électorales la commune de Lamothe-Cassel.

Le même rapporteur lit un rapport relatif à la répartition du crédit de 5,000,000 pour les victimes de la sécheresse.

Le Lot est éprouvé pour une somme d'environ 1,000,000 de fr. La commission s'en rapporte à l'Assemblée pour le mode de distribution.

M. Vival dit qu'il craint bien qu'on en arrive à une fumisterie dans la répartition. Nous a-t-on assez reproché, dit-il, ces secours de 0 fr. 40 par sinistré ! Il serait bon de ne pas recommencer.

Cette question est de nouveau renvoyée à la commission.

M. Marcenac lit un rapport concluant à diviser la commune de Caillac en deux sections. — Adopté.

Le même rapporteur demande le sectionnement de la commune de Farges en deux sections. — Adopté.

Le conseil adopte le sectionnement en trois parties de la commune de Prayssac.

Il en est de même de la commune de Sérignac, que le conseil divise en deux sections.

Le même rapporteur dit que quelques électeurs protestent contre le sectionnement de la commune d'Albas. La commission est opposée. Ses conclusions sont adoptées.

Le conseil adopte la nouvelle délimitation des deux sections électorales de la commune de Berganty.

M. Many, rapporteur, expose que M. Bouyssou, de St-Vincent-du-Lot, demande une subvention de 54 fr. 40 en faveur de son fils, pour payer le reliquat dû au sanatorium d'Arcachon.

La commission propose que la commune s'impose cette subvention.

M. Marcenac fait remarquer que la commune est obérée de 156 fr. pour l'entretien de cet enfant à l'hospice et prie le conseil général de prendre à sa charge les 54 fr. — Adopté.

M. Vival, au nom de la commission des travaux publics, lit un rapport sur la restauration de l'escalier extérieur du Palais de justice, à l'aide de raccords en ciment, s'élevant à 600 fr.

La commission propose d'adopter en principe cette restauration.

La commission propose, vu la pénurie des ressources, de rejeter les autres propositions de réparations au Palais de justice.

M. Delport trouve la somme de 600 fr. insuffisante pour la réparation de l'escalier extérieur du Palais de justice.

M. Vival croit qu'il y a lieu de voter les 600 fr. Si M. l'architecte propose cette restauration, c'est qu'il la croit suffisante.

Une longue discussion s'engage à ce sujet.

M. Delport demande la lecture du rapport de M. l'architecte.

M. Vival en donne lecture.

M. Delport dit que d'après le rapport de M. l'Architecte, il y a beaucoup d'inconvénients à adopter les conclusions de la commission et demande qu'une nouvelle étude ait lieu sur cette question.

M. Roques est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'employer 600 fr. qui seront à renouveler l'année prochaine. Il demande que l'on refasse l'escalier en entier, pour éviter une série de dépenses inutiles.

M. Vival dit qu'en attendant que les ressources permettent ces dépenses, il faut se contenter du crédit de 600 fr. pour améliorer la situation de l'escalier.

M. le président met aux voix les conclusions de la commission, qui sont adoptés.

M. Grimal donne lecture d'un rapport sur le vœu présenté par M. Talou relatif à l'assurance des tabacs.

La commission est d'avis avec M. le Préfet qu'une commission spéciale ou que la commission départementale soit appelée à étudier le meilleur système proposé.

M. Rey trouve que le gouvernement oppose

trop de difficultés à l'adoption d'un projet aussi équitable. M. Rey entre dans de très intéressants développements et conclut à émettre de nouveau le vœu que l'Etat facilite la création de l'assurance contre tous les sinistres atmosphériques.

M. le Préfet dit que le gouvernement et l'administration sont absolument favorables à la question d'assurance, mais qu'il vaudrait mieux en laisser l'organisation à l'initiative privée. Le ministre des finances autorisera certainement le fonctionnement d'un syndicat et aidera au mode de perception des fonds, mais encore faut-il lui soumettre des statuts.

M. Talou demande que la lettre de M. le Ministre soit étudiée complétement par une commission spéciale. Il insiste pour la nomination de cette commission.

La proposition de M. Talou est adoptée. La commission, composée de M. Rey, Talou, Coucua, Pauliac et Grimal reçoit le mandat de déposer un rapport avant la fin de la session.

Au nom de la commission des vœux, M. Grimal propose d'émettre un avis favorable aux demandes d'augmentation ou de changement de date de foires formulées par les communes de Molières (T.-et-G.), Lacapelle-Biron (Lot-et-G.), Thérac, St-Projet, Dégagnac, Corn, Prayssac, Castelnau, Saillac, Vidailiac, Caniac, le Vigan et Fontanes.

La séance est levée et renvoyée à demain 2 heures.

**Lycée Gambetta**

M. Barbier, chargé à titre de suppléant des fonctions de chargé de cours de rhétorique au collège de Montauban, est nommé à titre provisoire professeur de rhétorique au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Schneider, appelé à Montauban.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Lalaurie, directeur de l'Ecole normale d'Aurillac est nommé directeur de l'école normale de Montauban.

**Soutiens de famille**

Le conseil de révision départemental, dans sa séance du 6 septembre courant, a dressé la liste suivante des jeunes soldats dispensés, à titre provisoire, comme soutiens de famille en exécution de l'art. 22 de la loi du 15 juillet 1889 :

**CLASSE DE 1892**

**Arrondissement de Cahors.** — Jean Joucla, de Montcléra; Xavier-Justin Marty, de Duravel; Calixte Faydet, de Mechemont; Marcelin Dufour, de Villesèque; Louis Landeich, d'Anglars-Juillac; Jean Figné, dit «Henri», de Pescadoires; François Cravignac, de Floresas; Henri Bris, de Boissières; Jean Roques, de Saint-Cyprien; Jean-Henri Redon, de Floresas; Jean Fournié, de Cassagne; Jean-Emile Cossé, de Duravel; Théophile Combebias, de l'Hospitalet; Antoine Lestendie, de Saint-Cirq-Lapopie; Antoine Hébrard, de Belfort; Emile-Jean-Louis Delmouly, de Cras; Alfred-J.-B. Guiral, de Concots; Camille Flauiac, de Concots; Baptiste Bessat, de Cahors; Pierre Bach, de Flaunac; Pierre Belmont, de Lamadeleine.

**Arrondissement de Figeac.** — Joseph Condamine, de Bretenoux; Gustave-Jean-Pierre Mayran, de Figeac; Henri Guibert, Calmejane, de Bagnac; Hippolyte Carbonié, d'Espédaillac; Michel Bordes, de Cornac; Baptiste Fouzanet, de Prudhomat; Lucien Estival, de Camburat; Jean Cassan, de Laurette; Cyprien Fontanille, de Loubressac; Armand-Fabien Lagarrigue, de Cajarc; Victor Delsahut, d'Issendolus; Joseph Iffernet, de Figeac; Joachim Laval, de Glanes.

**Arrondissement de Gourdon.** — Pierre-Gilbert Cayla, de Gourdon; François Dufau, d'Alvignac; François Brouqui, de Padirac; Jean Vidal, de Dégagnac; Charles Cayrol, de Bétaille; Joseph Mayrinac, de Floirac; Antoine Bergus, de Thégra; Jean Contie, de Payrac; Jean Francoual, de Saint-Germain; Pierre Bazillon, de Léobard; Julien Dufau, de Gignac; Jean Vizon, de Reilhaguet; Jean Griffoul, de Léobard; Jean-Calixte Rieux, de Martel; Pierre Delrieu, de Dégagnac; Jean Toulza, de Souillac; Etienne-Julien Pasquier, de Strenquels; Pierre Prat, de Salviac.

**CLASSE DE 1891**

**Arrondissement de Figeac.** — Gérard Lacam, de Gorses; Joseph Fauvergne, de Montet-Bouxl; Arthémon Cavanié, de Bédurier; Eugène Luc, de Capdenac.

**Arrondissement de Gourdon.** — Eloi Labrunie, de Cressensac; Pierre-Basile Blaty, de Concorès.

**Le départ du 7<sup>e</sup>**

Le 7<sup>e</sup> de ligne a quitté Cahors ce matin à 4 heures pour aller prendre part aux grandes manœuvres. Malgré l'heure matinale, beaucoup de personnes étaient venues remarquer la belle tenue et la franche gaieté de nos braves troupiers.

Le 7<sup>e</sup> couchera ce soir à Moissac.

**Officiers de santé**

Nous croyons devoir rappeler qu'aux termes d'un décret en date du 25 juillet, les aspirants au titre d'officier de santé en cours d'études à cette date et qui justifient de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres, de bachelier de l'enseignement secondaire classique, de bachelier ès-sciences complet, de bachelier de l'enseignement secondaire spécial, sont autorisés à convertir leurs inscriptions en inscriptions de doctorat en médecine.

**Bal des jardiniers**

Le bal des jardiniers aura lieu le mercredi 13 septembre à 8 heures et demie du soir, dans la salle du Grand hôtel de l'Orient, Place Henri IV.

Le Président,  
L. ILBERT.

Au dernier moment, nous apprenons qu'un groupe de jardiniers aurait l'intention d'offrir à la société Cadurcienne un Bal dans la salle du Théâtre.

**La cherté des fourrages**

L'Officiel publie le décret suivant : « Il est ouvert au ministère de la guerre sur l'exercice 1893, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 28 avril 1893, un crédit supplémentaire de 15 millions 700,000 francs au chapitre 270 (fourrages de la 1<sup>e</sup> section). Il sera pourvu à ce crédit au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1893.

« Ce crédit supplémentaire est évidemment nécessaire par la cherté des fourrages amenée par la sécheresse dont nous avons souffert cette année. »

**Luzech**

Dans son dernier numéro, l'Indépendance Tonkinoise publie le trait de bravoure suivant d'un de nos compatriotes, actuellement au Tonkin :

« Dap-Cau, 11 juillet 1893.

« Hier au soir, vers neuf heures, aussitôt après l'arrivée de la chaloupe fluviale qui fait le service entre Sept-Pagodes et Dap-Cau, une scène assez émouvante, qui n'a eu pour témoins que quelques personnes, s'est déroulée sur le Song-Cau :

« Par suite du débordement du fleuve, à l'endroit où la chaloupe accoste ordinairement, le commissaire de l'Aigrette, M. Cagnac, avait dû se servir de l'embarcation du bord pour transporter le courrier sur un point d'accès facile. Montée par lui et trois indigènes, elle fut arrêtée par le câble du bac, soulevée et renversée, les hommes précipités dans le fleuve dont le courant en ce moment est d'une violence extrême, ainsi que les sacs. M. Cagnac, très habile nageur, avec un sang-froid digne d'éloges, cherche aussitôt, avec le matelot Thu, à sauver le courrier, au péril de sa vie, mais il ne peut y parvenir, à deux reprises étant entraîné par le courant.

« L'annamite tenant les sacs fut entraîné aussi à plus de 500 mètres et fut assez heureux de rencontrer un tampon qui le tira de cette pénible situation.

« Monsieur Cagnac, après un dernier effort, regagna la rive, non sans peine et sans qu'aucun secours ait pu être apporté en cette circonstance trop rapidement survenue.

« Enfin, grâce à l'énergie de chacun, dont le commissaire, M. Cagnac, a donné le premier exemple, on n'a à regretter aucune perte.

« Nous avons tenu à signaler ce fait de dévouement accompli par des serviteurs que leur modestie laisse trop souvent dans l'ombre.

« Si la Compagnie doit se féliciter de posséder de tels auxiliaires, il appartient aussi au gouvernement général, dont les sentiments de haute justice sont bien connus, de récompenser des actes pareils. »

**Salviac**

Ces temps derniers la gendarmerie de Salviac a été appelée à constater le suicide par strangulation du nommé V... 23 ans, cultivateur à Lavercantière.

**Strenquels**

En se baignant dans la Dordogne, le sieur Despages, Jean, épicier à Strenquels, âgé de 70 ans et d'une corpulence étonnante, perdit pied tout à coup et disparut.

Il se serait certainement noyé si son petit-fils Jean-Louis Despages, qui l'avait accompagné au bain, n'eût réussi à le retirer, malgré son jeune âge et son ignorance totale de la natation.

**Catus**

Dimanche a eu lieu à Catus, le banquet offert à M. le Dr Rey, par les républicains du canton. Deux cent vingt personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Rey et Lachièze, les maires du canton et les

membres de la commission d'organisation.

On remarquait principalement autour des deux sympathiques députés, M. Louis Brugalières, conseiller général; M. Pierre Caviolle; M. Paul Cambornac; M. le docteur Baldy, du Mas de Jaillac; M. Raboulet, etc.

Au dessert plusieurs discours ont été prononcés par MM. le Dr Delsol, Brugalières, Courtil, Lachièze et Rey.

Les républicains de Rostassac, arrivés à Catus dans l'après-midi, sur un char conduit par 4 chevaux et décoré de drapeaux et de verdure, ont été particulièrement distingués.

**Auch**

Un très curieux phénomène se passe en ce moment dans la commune de Barbotan-les-Bains. Il y a une quarantaine d'années existaient là de vastes marais, occasionnant des fièvres, et dont le dessèchement fut entrepris et mené à bonne fin. Ces terrains sont actuellement bien cultivés. Depuis quelques mois on voyait la fumée sortir de terre; on l'attribuait à l'échauffement du sol, produit par la chaleur torride que nous subissons depuis le mois de mars.

On vient d'acquiescer la certitude que cette fumée est occasionnée par du feu; les anciens marais, composés d'une couche de tourbe de plusieurs mètres d'épaisseur, se sont tellement échauffés qu'ils forment un immense brasier souterrain, d'une surface de près de 60 hectares. Le feu gagne toujours du terrain et s'approche des maisons d'habitation et des forêts de pins.

Les travaux sont déjà commencés pour combattre le fléau, et un régiment d'infanterie va être envoyé sur les lieux pour circonscrire le foyer, en creusant des fossés très profonds.

**FAITS DIVERS**

**Statistique intéressante**

Une statistique intéressante vient d'être présentée au congrès par le directeur de la Monnaie des Etats-Unis. Elle établit que le stock de l'or accumulé dans le monde entier représente une valeur de 17 milliards 913,025,000 fr. Le stock total de l'argent est estimé à 20 milliards 213,500,000 fr. et celui du papier non convertible en espèces à 13 milliards 179,365,000 fr.

La France possède le stock le plus considérable d'or et d'argent, à savoir 4 milliards du premier et 3 milliards 500 millions du second; les Etats-Unis viennent ensuite avec trois milliards 20 millions d'or et 3 milliards 75 millions d'argent; puis la Grande-Bretagne, avec 2 milliards 750 millions d'or et 500 millions d'argent; en dernier lieu, la Russie, qui possède 1 milliard 250 millions d'or et 300 millions d'argent.

En ce qui concerne le papier monnaie convertible, l'Amérique du Sud vient en tête, pour une somme de 3 milliards; la Russie la suit, avec 2 milliards et demi, puis les Etats-Unis avec 2 milliards 60 millions.

**Manufacture d'Armes**

Une très curieuse expérience de tir vient d'être faite par le 140<sup>e</sup> de ligne sous la direction du colonel Lallement.

Le colonel André, du 2<sup>e</sup> d'artillerie, ayant émis l'opinion que le tir de l'infanterie à deux mille mètres ne pouvait donner aucun résultat, le colonel Lallement voulait prouver le contraire et organiser une expérience de tir à cette distance. Des officiers d'artillerie furent désignés pour constater le résultat et diriger l'expérience; elle fut caractéristique: sur trois cents balles, plus de cinquante atteignirent le but et percèrent la cible.

Le colonel André aurait déclaré que dans de pareilles conditions, il serait impossible à l'artillerie de résister et même de prendre position en terrain découvert.

**Un vigneron asphyxié dans une cuve**

A peine les vendanges sont-elles commencées dans la banlieue de Paris qu'elles ont causé déjà un triste accident.

Dimanche dernier, de grand matin, M. Fournier, vigneron, 79, rue de Versailles, à Bougival, se levait en disant à sa femme et à sa petite fille de ne pas se déranger, qu'il allait fouler le raisin mis la veille dans les cuves. Mme Fournier ne s'inquiéta donc pas de l'absence prolongée de son mari.

Mais vers six heures et demie, une laitière, Mme Gautier, en apportant comme d'habitude le lait au ménage, entendit des gémissements; elle poussa la porte du cellier et aperçut une main qui s'agitait convulsivement sur le rebord de la cuve,

Elle appela au secours. MM. Seul, adjoint de Bougival, et Guérard retirèrent en toute hâte le malheureux vigneron. Celui-ci vivait encore, mais malgré les soins empressés dont il fut l'objet, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Il avait été asphyxié par l'acide carbonique dégagé par la fermentation du raisin.

M. Fournier était âgé de soixante-quatorze ans.

Cette mort a causé une vive émotion à Bougival.

**DÉPÊCHE**

Paris, 12 septembre, 1 h. soir.

Le général de Miribel est mort cette nuit des suites d'une chute de cheval.

**VILLE DE CAHORS**

**SALLE DES VARIÉTÉS**

Les 17, 18 et 19 septembre l'Exposition d'Ethnographie coloniale de Paris enverra dans notre ville

**50 DAHOMÉENS**

Amazones, chefs guerriers, féticheurs, Ahivi, vainqueur des colinéens; sous la conduite du roi Jonai, d'Agoué, du prince Coffi, du prince Lanani Kosoko, fils du roi de Lagos et de deux Larris ministres de Toffa, roi du Dahomey.

Après l'immense succès obtenu à Paris par cette exposition, le comité a décidé de faire visiter la France à ces solides guerriers, qui, hier nos ennemis, sont aujourd'hui des amis sur lesquels on peut compter.

Plusieurs de ces braves qui ont fait colonne avec le général Dodds sont couverts de blessures reçues dans les rangs des Français.

Le solide Djaka à 12 blessures, Cocou, Alivigan, Agonassi en ont plusieurs.

Les amazones ne sont pas moins intéressantes avec leur allure farouche et guerrière. Sakéné, Awidjé, Djedjé portent aussi plusieurs blessures desquelles elles se moquent crânement du reste.

Monsieur A. COLLIÈRE, médecin-dentiste à Toulouse, successeur de M. I. TRAZIT, sera à Cahors les 16 et 17 courant, et par la suite les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois. Il recevra rue du Parc, maison Gervais Cayla.

Les maladies de l'estomac et de l'intestin disparaissent en prenant chaque matin une cuillerée à café de Tisane Dussolin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Congestions, battements de cœur. Les Pilles Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins et activant la sécrétion urinaire, constituent un remède sûr, dont l'efficacité a souvent étonné les malades.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brouillures chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**PAS de BONNE  
CUISSINE  
SANS  
Tapioca Rils**

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES  
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.  
GROS: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

**BULLETIN FINANCIER**

En Bourse, le marché est peu animé et la tendance est plutôt lourde sur l'ensemble de la cote. Le 3 0/0 est sans variation à 96.52. Le 4 1/2 faiblit à 104.50. La rente Italienne os ille de 84.20 au plus haut à 86.

L'Extérieure espagnole termine à 64 1/32. La rente turque cote 22.60, le Hongrois 94.1/16, le Portugais faiblit à 21.25. Les fonds russes sont très fermes. Le Consolidé à 99.85, le 3 0/0 1891 à 81.60 l'Orient 3<sup>e</sup> à 68.20. Parmi les sociétés de crédit, notons la Banque de France à 4075, le Crédit Foncier à 980, le Crédit Lyonnais à 775. La Banque de Paris passe de 642 à 645. Le Suez fléchit à 2715.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit réseau, des Billets spéciaux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, comportant une réduction de 40 % sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESEBEUR

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaur vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'Énergie lumineuse, l'Énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaur, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

UNION DES OUVRIERS

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

La Grande

Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine. A. GIBY, professeur à l'École des chartes. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. H. MARION, professeur à la Sorbonne. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 38 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie est aussi livrée d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène Houssaye) Demander Prospectus détaillé aux Éditeurs

Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAULT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris

ÉTUDE

de M<sup>e</sup> Albert ANDRIEU, notaire à Cahors.

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Albert Andrieu, notaire à Cahors, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, M. Germain Linas, boucher, demeurant à Cahors, rue de la Préfecture, n° 22, a vendu à M. Joseph Amat, boucher, demeurant à Cahors, même rue, n° 18, le fonds de commerce de boucher, qu'il exerçait à Cahors, rue de la Préfecture, n° 22, moyennant le prix de deux cent cinquante-un francs, payé comptant, lequel prix restera déposé en l'étude dudit M<sup>e</sup> Andrieu, pendant le délai légal.

Pour extrait certifié conforme, A Cahors, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

A. ANDRIEU.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A CEDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

en **Henri SÉGUY**

tous genres

Faux bois

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Encadrement

Marbre

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures où figureront les œuvres des plus célèbres des Maîtres anciens et modernes. Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. — Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr. Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION DE L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris. L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, mesurant 46 X 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.